

Droit de réponse

A l'attention de Monsieur Claude Chollet – Observatoire du journalisme

Le 22 juin 2023

Monsieur le Directeur de la publication,

Faisant suite à l'article publié le 9 juin 2023 sur votre site internet « Observatoire du journalisme » intitulé « L'ombre de Soros s'étend sur le Liban » (<https://www.ojim.fr/open-society-soros-liban/>), je vous fais savoir que je souhaite exercer le droit de réponse de Kulluna Irada.

Les « informations » rapportées à propos de notre organisation n'ont fait l'objet d'aucune vérification de votre part et l'article se contente de reproduire un contenu publié sur le site Icbeyrouth (<https://icbeyrouth.com/liban/221887>) sans rectifier les informations à la lumière du droit de réponse qui y était déjà publié au moment de votre reprise.

Les informations que vous colportez à propos de Kulluna Irada sont dénuées de fondement, en particulier les passages suivants :

« Parmi les bénéficiaires, on peut citer : *Legal Agenda*, le *Fonds arabe pour les arts et la culture (AFAC)*, l'*Association libanaise pour des élections démocratiques (LADE)* et *Kulluna Irada*, le média *Daraj*, l'*Université américaine de Beyrouth (AUB)*, l'*association Helem (rêve)* pour le droit des homosexuels au Liban, les associations *CARE (Cooperative for Assistance and Relief Everywhere)* et *Basmeh & Zeitooneh* pour les droits des réfugiés, les médias *The Public Source* et *Megaphone...* »

Votre article ainsi que celui d'icbeyrouth violent les règles les plus élémentaires de déontologie journalistique, leurs auteurs n'ayant même pas pris la peine de contacter Kulluna Irada à propos de son financement ni même vérifié que sur le site de l'Open Society Foundation, une organisation qui publie la liste des bénéficiaires de ses largesses, il n'est nulle part question de Kulluna Irada.

Kulluna Irada est entièrement financée par ses membres, exclusivement des personnes physiques libanaises vivant au Liban et à l'étranger. Kulluna Irada n'accepte aucun financement, étranger ou provenant de personnes morales, et ce, en vertu de ses statuts. De surcroît, l'organisation a été pionnière en matière de transparence au Liban en publiant les comptes liés à l'assistance qu'elle a fournie aux listes réformatrices lors des élections législatives de 2022.

En vertu de l'article 13 de 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse et de l'article 6 Loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, je vous saurai gré de bien vouloir **retirer la mention du nom de Kulluna Irada** de l'article cité ou publier le communiqué rectificatif suivant dans les 3 jours qui suivent la réception de la présente :

L'article intitulé « L'ombre de Soros s'étend sur le Liban » reproduit sans vérification aucune des éléments parus dans l'article intitulé « Georges Soros ou la "contre-révolution préventive" » du site iciBeyrouth et sans même tenir compte du droit de réponse déjà paru sur le site concerné.

Votre article ainsi que celui d'icibeyrouth violent les règles les plus élémentaires de déontologie journalistique, leurs auteurs n'ayant même pas pris la peine de contacter Kulluna Irada à propos de son financement ni même vérifié que sur le site de l'Open Society Foundation, une organisation qui publie la liste des bénéficiaires de ses largesses, il n'est nulle part question de Kulluna Irada.

Les informations que vous colportez à propos de Kulluna Irada sont dénuées de fondement.

Kulluna Irada est entièrement financée par ses membres, exclusivement des personnes physiques libanaises vivant au Liban et à l'étranger. Kulluna Irada n'accepte aucun financement, étranger ou provenant de personnes morales, et ce, en vertu de ses statuts.

Albert Kostanian

Chairman de Kulluna Irada

